

L'augmentation des flux d'élèves accueillis dans les lycées entraîne une plus grande hétérogénéité du public en seconde générale et technologique. Pour beaucoup, cette arrivée au lycée constitue une véritable rupture. Aux changements de repères géographiques et temporels qu'imposent un nouvel établissement et l'entrée dans une classe de détermination, s'ajoute un saut quantitatif et qualitatif en termes de travail, souvent difficile à réaliser, même si les nouveaux programmes tentent de remédier à cette difficulté en renforçant la cohérence entre collège et lycée. Des méthodes inédites, un niveau d'abstraction plus élevé, la nécessité d'élaborer un projet personnel constituent autant de difficultés à surmonter. Les équipes inscrites dans l'axe 5, *le Suivi des élèves en seconde* du deuxième Programme national d'innovation (1997-1999), dont le lecteur trouvera les écrits dans la présente brochure, ont tenté d'apporter l'aide et le soutien nécessaires aux élèves et y ont souvent réussi.

La mise en place et la généralisation à la rentrée 1999 de l'aide individualisée en seconde montrent à l'évidence que ces équipes innovantes ont été des précurseurs des changements institutionnels.

L'action relative à cet axe définissait, quand elle a été lancée en 1997, deux exigences complémentaires : élaborer en commun un projet d'accueil et de suivi pédagogique des élèves permettant de donner force et cohérence aux différentes actions mises en place, analyser, tout au long de la mise en œuvre du projet, les effets d'une prise en charge collective sur l'adaptation des élèves au lycée.

Cette piste de recherche s'adressait donc d'abord à des équipes pédagogiques de seconde. Dans la réalité elles furent souvent élargies à d'autres personnels (conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation-psychologue, documentaliste, infirmière ou assistante sociale, membre de l'équipe de direction...). Ce sont ces équipes qui devaient élaborer le projet d'accueil et de suivi. Ce sont elles qui l'ont pris en charge, l'ont réalisé et, au final, en ont analysé les effets.

Il faut rendre un hommage particulier aux collègues, constitués en une quarantaine d'équipes, qui ont écrit ces monographies. Leur rédaction a été, souvent, une épreuve difficile pour les équipes, les rédacteurs et parfois... les accompagnateurs. Les contraintes de longueur, la cohérence de la présentation, la diversité des approches, constituent autant de difficultés qui nous ont contraints à des modifications, importantes pour certaines d'entre elles, des textes originaux des monographies. Ces changements portent essentiellement sur la forme et nous espérons vivement qu'ils n'ont pas trahi la pensée des équipes. Si cela devait être le cas, aussi peu que ce soit, nous prions les auteurs de nous en excuser. Précisons enfin que, pour améliorer la lisibilité de la brochure, nous avons fait précéder la plupart de ces monographies d'un titre et d'une introduction qui les situent dans la problématique plus générale du chapitre.

Le climat dans les établissements...

Il ressort de la lecture de ces témoignages qu'un nombre significatif d'équipes a réagi en première instance à une dégradation inquiétante du climat dans l'établissement : absentéisme, violences, refus de travailler.

Comment « sauvegarder notre outil de travail », ont sans doute pensé certains enseignants ? Les réponses, diverses, ont toutes un point commun : un plus grand engagement collectif des professeurs, afin d'entraîner celui des élèves. Le pari est gagné, au moins partiellement : il est possible, en y mettant le prix, par une multiplication des interventions à caractère éducatif, d'obtenir d'une grande majorité d'élèves un comportement plus favorable aux apprentissages. Ces innovations sont, pour les jeunes qui acceptent de jouer le jeu, l'occasion d'enrichir, à de multiples niveaux dont l'affectif n'est pas le moindre, les rapports avec les adultes. Tout en gardant une « raisonnable » distance de sécurité avec ces derniers, ils acceptent volontiers ce « plus » offert. Cette nouvelle relation et le climat qu'elle crée (constat effectué par la plupart des équipes) pourraient bien être suffisants pour remédier à certaines défaillances comportementales.

La motivation

Cette amélioration de l'attitude, quand elle est obtenue, n'induit pas automatiquement pour l'élève, hélas, l'envie et encore moins la volonté de s'investir dans son travail scolaire : les témoignages abondent d'équipes qui montrent la distance séparant un élève « pacifié » d'un élève se mettant, enfin, sérieusement au travail. La démotivation des élèves, souvent mise en avant pour expliquer une bonne partie des échecs scolaires, est l'obstacle devant lequel les équipes avouent le plus volontiers leur impuissance. Une seule équipe, celle du lycée Joseph-Desfontaines à Melle, a tenté d'aborder cette question de front, mais en s'assurant de précautions et justifications théoriques considérables.

Le regard du jeune sur lui-même et sur le monde change ; sa revendication d'autonomie s'accroît. En revanche, sa prise de conscience de la véritable nature des obstacles à surmonter et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir n'est pas, le plus souvent, spontanée. La plupart des monographies font état de ces observations et certaines équipes ont même tenté de dresser, par le biais de questionnaires, un catalogue de ces difficultés. Ces dernières justifient donc bien les démarches de suivi et d'accompagnement des jeunes accomplies par de nombreux lycées. Fait remarquable, ces démarches anticipent souvent sur deux mesures réglementairement généralisées aux rentrées 1999 et 2000 : le dispositif d'aide individualisée et l'heure de vie de classe.

Un bilan inquiétant des années de collège de certains élèves étant dressé, la première idée qui vient évidemment à l'esprit est d'agir au collège même. La liaison collège/lycée est institutionnalisée au niveau des équipes, l'orientation du collégien s'intègre mieux dans une démarche de projet et les enseignants s'efforcent d'anticiper davantage les exigences nouvelles qu'impose le lycée. Ces éléments sont particulièrement bien mis en évidence au collège-lycée d'Hérouville-Saint-Clair dont le caractère expérimental ne doit pas dissimuler le fait que la problématique qu'il pose est commune à un grand nombre d'établissements.

La variété des outils fait la richesse de l'innovation

Les modalités d'interventions et les outils utilisés pour mieux personnaliser l'aide sont divers : ils peuvent ne toucher qu'une discipline (les mathématiques par exemple comme au lycée Georges-Brassens à Villeneuve-le-Roi), les élèves de certaines options (technologies des systèmes automatisés et productique comme au lycée Jean-de-Lattre-de-Tassigny à La Roche-sur-Yon), les seules divisions dans lesquelles enseigne l'équipe interdisciplinaire engagée. Les unes, rares, s'adressent exclusivement aux lycéens redoublants (au lycée Louis-Pergaud de Besançon), d'autres touchent des élèves de seconde, redoublants ou non, qui manifestent des difficultés d'adaptation. Parfois, mais plus rarement, c'est la totalité des classes de seconde qui est concernée par l'expérimentation.

La multiplicité des types de remédiation témoigne de la diversité des problèmes et des situations rencontrés. Elle résulte aussi de choix qui, même s'ils ne sont pas toujours bien explicités, sont souvent la conséquence d'expériences vécues en d'autres lieux et en d'autres temps, d'engagements, philosophiques ou autres, de techniques acquises lors de stages ou directement adaptées du monde de l'entreprise. Elle montre enfin qu'à l'origine de l'action, il y a presque toujours une personnalité forte qui a su convaincre d'autres de la nécessité de s'engager plus avant dans le combat contre l'échec scolaire.

On trouve au premier rang de ces dispositifs le travail de remédiation disciplinaire, mais aussi un nombre significatif d'exemples de remédiations nettement interdisciplinaires ou transdisciplinaires. Au moins, pour les équipes innovantes, l'échantillon constitué par ces monographies semble indiquer que ce type de remédiation n'est plus marginal. Toutes ces expériences résultent d'abord de la nécessité de donner plus de sens aux enseignements. Des équipes constituent des fiches de compétences transversales pour les élèves, comme au lycée Galilée de Guérande ou cherchent à valoriser, pour leur propre discipline, certains savoir-faire qui font l'objet d'un enseignement plus systématique dans une autre discipline comme au lycée Sévigné de Gap. On trouve enfin, comme au lycée Jean-Moulin de Forbach, des équipes pour lesquelles le travail interdisciplinaire est l'occasion de faire une analyse de leurs pratiques pédagogiques. Parfois, enfin, on met surtout l'accent sur les méthodes de travail. Ce genre de travail se déroule principalement pendant les séances de modules, mais il s'effectue également dans les permanences pédagogiques ou dans des ateliers spécifiques comme au lycée Bourdonnières à Nantes ou au lycée Georges-Brassens à Villeneuve-le-Roi. Cette forme de travail ne relève généralement pas, au sens strict, des programmes officiels et ne prétend pas s'y substituer, mais, au-delà de la remédiation, elle apparaît comme concourant, à part entière, à la formation des jeunes. Les permanences pédagogiques et les ateliers sont organisés hors du temps scolaire. Au contraire des modules, le volontariat semble y être assez souvent la règle. Les effectifs y sont nécessairement réduits (quelques unités pour les ateliers).

Au second rang, pour offrir une aide et un suivi encore plus personnalisés, le tutorat comme au lycée Bourdonnières à Nantes ou les entretiens individuels comme au lycée Blaise-Pascal à Rouen sont les

organisations le plus couramment proposées. Elles permettent au premier chef de prendre en compte certains problèmes qu'il est exclu ou délicat de gérer en groupe ; elles s'adressent le plus souvent à des élèves volontaires. Il n'est pas rare en outre de voir le tutorat utilisé pour remédier à des problèmes méthodologiques : organisation du travail personnel, utilisation des cours, apprentissage des leçons, concentration en classe, réactions à développer suite à un devoir raté.

Agir aussi sur les structures de l'établissement

Le tutorat, les ateliers, les permanences pédagogiques sont des structures relativement légères et souples. Elles sont un complément indispensable à l'organisation familière des élèves en divisions identifiées par un niveau et des options, organisation qui, par ailleurs, ne semble pas remise en cause. Elles sont les seules qui, choisies, peuvent permettre une gestion très individualisée des questions qui ne relèvent pas strictement des domaines disciplinaires. Mais ce ne sont pas les seuls aménagements possibles. Certaines fois, la structure des classes de l'établissement est volontairement réorganisée. La « seconde passerelle » du lycée Marie-Curie de Vire autorise, pour des élèves en difficulté désirant entreprendre des études longues, l'accès à une « seconde normale ». Avec une philosophie différente, puisque inscrite dans l'expérimentation d'un cycle troisième/seconde, les « parcours variables » du collège-lycée d'Hérouville-Saint-Clair, offrent la possibilité à des élèves redoublant la seconde de ne pas suivre deux années de suite le même programme en français, mathématiques et anglais.

Ces structures sont un instrument facilitant la conquête de leur autonomie par les lycéens : les équipes s'efforcent de donner aux élèves les moyens de s'auto-évaluer, de dresser un bilan objectif des actions menées par chacun, de construire leur cheminement pour une orientation positive. Parfois, elles constituent le biais qui permet un approfondissement du cours : il est important que des élèves qui se sentent à l'aise dans leur scolarité puissent avoir aussi l'occasion de pousser plus loin leur réflexion, dans des domaines connexes aux programmes.

Ces modalités de remédiation ne s'excluent évidemment pas ; elles paraissent même, à bien des égards, complémentaires. Il n'est donc pas rare d'en rencontrer plusieurs de types différents dans un même établissement.

Projet personnel d'orientation

Les questions liées à la nécessité d'une orientation positive, aux impératifs pour l'élève de construire son projet, reviennent régulièrement dans ces monographies. On en trouvera une bonne illustration au lycée François-Bazin de Charleville-Mézières. On constate d'ailleurs qu'un nombre très significatif d'actions menées au titre de l'orientation met en œuvre les mêmes procédures de remédiation que celles décrites pour le suivi des élèves en seconde. Cette observation ne doit rien au hasard. La mise en évidence de compétences ou de talents particuliers se fait plus facilement dans les moments qui requièrent davantage leur mobilisation. Se laisser conduire au gré des résultats scolaires est certainement moins valorisant et

donc moins motivant que construire un parcours à la lumière de ses réussites. Ainsi, le questionnement sur l'orientation ne s'effectue pas exclusivement à quelques moments privilégiés de l'année scolaire. Il nécessite un investissement personnel et une élaboration permanente de la part des élèves. Il se trouve posé dans de nombreux actes pédagogiques, en particulier ceux qui concernent l'articulation entre formation et évaluation.

L'importance des liens révélés entre le suivi des élèves en seconde, l'information et l'orientation s'en trouve pleinement justifiée ; un travail commun entre les lycées engagés sur ces axes nous semble, en tout cas, d'actualité.

L'amélioration du suivi de chaque élève constitue bien une réponse, on le voit, aux difficultés résultant de l'hétérogénéité du public de seconde générale et technologique ou professionnelle. En même temps cette réponse est insuffisante dans la mesure où, on pourra le constater à la lecture des monographies, les cas « extrêmes » des élèves très avancés sur la voie de la déscolarisation, sont rarement traités. Les actions en direction des élèves en faible ou moyenne difficulté sont systématiquement privilégiées (voir le choix qui est très souvent fait de s'appuyer sur une démarche volontaire de l'élève) par rapport au traitement des cas de grande difficulté. Le travail de remédiation à entreprendre paraît énorme car beaucoup trop tardif. Cela n'a pas découragé certaines équipes, en lycée professionnel principalement. Elles ont pu mettre en œuvre, avec un certain succès, des démarches alternatives grâce à des partenariats avec des structures extérieures à l'Éducation nationale (entreprises, associations, etc.). Le lycée Peytavin de Mende en est, à cet égard, une parfaite illustration.

L'équipe idéale

On verra, tout au long de ces monographies, que l'existence de l'équipe joue un rôle central dans la conduite de l'action. Au-delà du plaisir de travailler ensemble, la mise en commun des expériences et des réflexions de chacun permet des synergies dont on a du mal à imaginer l'importance. Ajoutons que la perception par l'élève de la cohésion des enseignants est un élément important de réassurance. Le lycée Jacques-Monod de Saint-Jean-de-Braye s'est particulièrement intéressé aux conditions à réunir pour un bon travail en équipe.

Ce tour d'horizon des pratiques innovantes en seconde aurait été incomplet si n'y figuraient pas les expériences qui présentent un caractère original soit parce que la forme qu'elles prennent les rend difficilement classables soit qu'un des éléments du dispositif mis en œuvre bénéficie d'un éclairage particulier.

On trouvera enfin dans la conclusion quelques réflexions et interrogations inspirées par la lecture des écrits des équipes, que le format de cette brochure ne permet pas de reproduire dans leur forme originale ou de développer. Mais avant d'épiloguer sur ces entreprises collectives qui ont réuni élèves, personnels d'éducation, d'enseignement et beaucoup d'autres encore dans une aventure unique, il est maintenant temps de céder la parole aux acteurs eux-mêmes.